

Femmes socialistes suisses : dissolution ou intégration ?

Autor(en): **Chaponnière, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Femmes socialistes suisses : Dissolution ou intégration ?

Faire du parti socialiste un parti féministe,
au lieu de faire du féminisme
en marge du
parti socialiste :
tout un programme



Congrès extraordinaire des Femmes socialistes suisses, le 19 septembre à Berne, sur le thème d'une réforme des structures de l'organisation féminine du parti socialiste. En fait de réformes de structures, c'est beaucoup plus des conceptions différentes du féminisme qui ont été abordées, conceptions novatrices avec lesquelles il faudra sans doute compter à l'avenir puisqu'elles donnent une toute autre définition du féminisme politique que celle qui existe aujourd'hui dans les partis.

Deux ans de gestation

L'idée d'une réforme des structures n'est pas récente puisqu'elle remonte au Congrès des FSS à Apenzell en 1978, à la suite duquel un groupe de travail s'est formé pour trouver — par la transformation des structures — une solution au malaise des femmes socialistes.

Car malaise il y a depuis plusieurs années, quoique ressenti de deux manières différentes. L'une, émanant du Comité central des femmes socialistes, fait valoir que celles-ci ne sont pas assez nombreuses au sein du parti et que les « questions féminines » n'y jouissent pas d'une grande considération. L'autre sentiment est que l'influence politique des femmes sur l'ensemble du parti doit être renforcée.

C'est sur ce dernier constat surtout que s'appuyera le groupe de travail chargé d'une réforme des structures, parvenant aux deux conclusions suivantes : l'organisation féminine du parti n'est pas représentative de toutes les femmes qui en font partie, et en même temps ce n'est pas à travers elle que les femmes parviennent à influencer le parti. Abolissons donc, conclut le groupe de travail, les structures actuelles — et dépassées — des FSS, et demandons plutôt plus de pouvoir au sein-même du parti. Ceci le conduit à formuler deux revendications précises : le droit de réunion, et le droit de proposition minoritaire. Il s'agit d'une part pour les femmes socialistes de pouvoir organiser leur regroupement et leurs réunions comme elles l'entendent, et d'autre part de pouvoir faire des propositions à tous les niveaux de décision du parti, quand bien même une proposition n'a pas remporté l'adhésion de la majorité des femmes de la section.

Intégration ou groupe de pression ?

Renforcer l'influence des femmes dans le parti, ou renforcer le lobby des femmes du parti ? Si le but lointain paraît le même, les moyens diffèrent : pour le Comité central, il n'est pas question d'abolir l'organisation et d'en dissoudre les structures, encore nécessaires pour faire valoir les revendications des femmes au sein du parti. « Mais il n'y a pas de questions féminines ! » claironnent alors les Genevoises. « Il faut un mouvement idéologique — féministe en l'occurrence — à l'intérieur du parti, celui-ci se devant prendre en charge nos revendications. » Cela signifie, par la même occasion, l'abandon de l'organisation hiérarchique des FSS, l'abandon de leur « marginalité » (par rapport aux hommes, au parti, et au pouvoir), l'abandon des classifications « féministes » et « masculines » des questions à traiter, l'abandon, en bref, de la séparation des tâches, pour faire du parti socialiste un parti féministe au lieu de faire du féminisme en marge du parti socialiste.

Les résultats

À l'issue du Congrès de Berne, deux décisions ont été prises : l'une proposée par la section de Saint-Gall institue une période « d'essai » de trois ans pendant lesquels les structures actuelles des FSS subsisteront, mais avec un effort renforcé d'intégration de la politique féministe au sein du parti ; l'autre reprend les propositions du groupe-femmes de Genève pour créer une **Assemblée générale des féministes socialistes** sur le plan suisse, et la création d'une « commission féministe », nationale elle aussi.

La proposition d'une commission féministe a été acceptée ensuite par le Congrès du parti socialiste suisse, qui a eu lieu en octobre à Interlaken. Quant aux droits de réunion et de proposition minoritaire acceptés par l'assemblée des femmes à Berne, leur revendication devant le parti est reportée à un prochain Congrès : il est vrai qu'ils demandent la modification des statuts du PSS. Voilà qui risque bien d'être une autre histoire...

C. Chaponnière